Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Le tatouage et les marques corporelles (1 question) **Page 3**

2. Nature et artificialisation du corps (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsen.fr/assets/annales/bts-en/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS EN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Le tatouage et les marques corporelles

Le corpus réunit quatre textes sur le tatouage et les scarifications, abordant leurs usages historiques, culturels et sociaux. Il met en regard leur rôle dans l'identité individuelle, l'appartenance collective, la transformation du corps et la relation aux normes.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus consacrés au tatouage et aux marques corporelles.

Problématique : quelles fonctions les tatouages et les scarifications prennent-ils selon les cultures et les époques ? **Plan :** pratiques aux significations diverses, puis effets sur l'identité, l'appartenance et le rapport aux normes.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Auteur, nature, idée directrice	Daphné Bétard, article de magazine, 2014 : histoire et évolution sociale du tatouage.	Philippe Pons, extrait de l'essai Peau de brocart, 2000 : significations du tatouage japonais.	David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray, 2013 : fonctions identitaires des marques corporelles contemporaines.	François Garde, extrait de roman, 2012 : les marques de Narcisse suscitent curiosité et étonnement.
Significations historiques et culturelles	Chronologie et exemples : usages thérapeutiques, rituels ou religieux, puis marque infamante et emblème de contre-culture.	Comparaison entre l'Occident, où le tatouage marque souvent la différence, et le Japon, où il peut signaler l'adhésion à un groupe.	Opposition entre les sociétés traditionnelles, où les marques signifient le collectif, et les pratiques actuelles, centrées sur le « je ».	Le dialogue souligne que les tatouages de Narcisse ne ressemblent pas à ceux des marins connus des interlocuteurs.
Corps, identité et société	Le tatouage affirme l'identité et l'appropriation du corps, mais son succès le démocratise et le banalise.	Pratique coûteuse, douloureuse et irréversible : elle peut marginaliser, mais aussi donner un ancrage et une fraternité.	Embellissement, plaisir, réappropriation et rite de passage ; la douleur consentie marque un moment important.	La description détaillée des motifs, des couleurs et des réactions de l'entourage met en relief leur singularité et leur visibilité.
Procédés marquants	Repères chronologiques, exemples historiques et contemporains, témoignage et question finale.	Comparaison interculturelle, explication des pratiques et métaphores du lien et de l'ancrage.	Entretien sous forme de questions-réponses, oppositions entre « nous » et « je », citations de personnes tatouées.	Récit à la première personne, dialogue et description visuelle précise.
Synthèse rédigée	Présentes dans différentes sociétés et à diverses époques, les marques corporelles revêtent des significations multiples. Comment les tatouages et les scarifications transforment-ils le corps et expriment-ils une relation à soi et aux autres ? Leur sens varie selon les contextes historiques et culturels. Daphné Bétard rappelle que le tatouage, pratique ancienne et largement répandue, a pu servir à des fins thérapeutiques, rituelles ou religieuses. En Occident, il a aussi marqué des populations stigmatisées avant de devenir un emblème de contre-culture, puis une pratique popularisée. Philippe Pons montre qu'il reste associé à la transgression en Occident, tandis qu'au Japon il peut exprimer l'appartenance à une communauté. David Le Breton distingue de même les marques collectives des sociétés traditionnelles des pratiques contemporaines, tournées vers l'individu. Ces marques engagent aussi le rapport au corps et à la société. Elles peuvent embellir le corps, procurer du plaisir et manifester une réappropriation de soi, explique Le Breton ; la douleur consentie peut marquer un passage important. Bétard souligne leur caractère durable et leur capacité à affirmer une identité, mais aussi leur banalisation. Chez Pons, le tatouage japonais, coûteux et douloureux, peut isoler tout en offrant un ancrage et une fraternité. Enfin, dans le récit de François Garde, les tatouages et scarifications de Narcisse, décrits avec précision, intriguent ceux qui les découvrent. Ainsi, les marques corporelles relient transformation de soi et regard social. Leur signification dépend des cultures et des époques : affirmation individuelle, appartenance collective ou transgression.			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Selon les cultures et les époques, tatouages et scarifications expriment l’identité, l’appartenance ou la transgression, tout en transformant le rapport au corps et au regard social.

2. Nature et artificialisation du corps

La question prolonge le thème « Corps naturel, corps artificiel » en invitant à réfléchir à la transformation volontaire du corps. La réponse argumentée doit s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Le corps est biologique, mais il exprime aussi une identité. Le transformer, est-ce renier sa nature ? Tout dépend du sens et des conditions du geste.

Le tatouage peut être une appropriation de soi : David Le Breton le décrit comme une « signature » et un rite de passage, tandis que Daphné Bétard souligne son rôle identitaire. Chez Philippe Pons, il manifeste aussi l'appartenance à un groupe. Pourtant, *Frankenstein* de Mary Shelley rappelle qu'une transformation menée sans responsabilité peut devenir destructrice.

Enfin, les marques de Narcisse Pelletier, dans le roman de François Garde, renvoient à une existence éprouvée, non à un choix présenté comme libre. Transformer son corps n'est donc pas forcément trahir sa nature : un geste choisi et réfléchi peut l'exprimer, tandis que la contrainte ou la démesure l'aliènent.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Modifier son corps ne trahit pas nécessairement sa nature : un choix libre et réfléchi peut exprimer son identité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture Générale et Expression du BTS, session 2018, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures ; aucun coefficient n'est indiqué. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », le candidat réalise une synthèse objective de quatre textes sur le tatouage, puis une écriture personnelle sur la transformation du corps, en mobilisant le corpus et ses références.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La synthèse confronte les idées des documents, sans jugement personnel ni simple résumé successif de chaque texte.
- Le tatouage peut exprimer l'identité individuelle, l'appartenance à un groupe ou une transgression des normes.
- La signification d'une marque corporelle varie selon le contexte culturel, historique et social.
- L'écriture personnelle défend une réponse argumentée à partir du corpus, de lectures et de connaissances personnelles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Organisez la synthèse autour d'idées communes et de nuances, en reformulant fidèlement les documents.
- Restez objectif dans la synthèse et ne confondez pas les points de vue des auteurs.
- Dans l'écriture personnelle, répondez explicitement à la question et illustrez vos arguments par des exemples.
- Répartissez les quatre heures entre préparation, rédaction et relecture des deux parties.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse du corpus sur le tatouage ?

Repérez les idées principales de chaque document, regroupez-les par thèmes et confrontez leurs nuances. Organisez ces éléments dans un plan cohérent, puis reformulez-les avec neutralité, sans suivre les textes l'un après l'autre.

Q : Comment éviter de faire une simple liste d'exemples dans l'écriture personnelle ?

Formulez une réponse claire à la question, puis développez des arguments organisés. Pour chacun, expliquez votre raisonnement et choisissez un exemple pertinent tiré du corpus, de vos lectures ou de vos connaissances.

Q : Quel barème et quelle durée le sujet indique-t-il pour les deux parties ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. La durée totale est de quatre heures ; aucune durée distincte n'est indiquée pour chaque partie.

Q : Que faut-il respecter pour produire une synthèse objective ?

Une synthèse objective restitue et organise fidèlement les idées du corpus sans jugement personnel. Elle met en évidence les rapprochements et les différences entre les textes, tout en restant concise et ordonnée.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsen.fr/assets/annales/bts-en/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS EN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

Ressources BTS Environnement Nucléaire : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.